



HAL
open science

A la frontière du politique. Action et discours des "jeunes de cité" de SOS Avenir Minguettes (1981-1983)

Abdellali Hajjat

► To cite this version:

Abdellali Hajjat. A la frontière du politique. Action et discours des "jeunes de cité" de SOS Avenir Minguettes (1981-1983). Sophie Bérout, Boris Gobille, Abdellali Hajjat et Michelle Zancarini-Fournel. Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires (1968-2010), Editions des Archives Contemporaines, pp.13-24, 2011. halshs-01059672

HAL Id: halshs-01059672

<https://shs.hal.science/halshs-01059672>

Submitted on 27 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À la frontière du politique. Action et discours des « jeunes de cité » de SOS Avenir, Minguettes (1981-1983)

Abdellali HAJJAT

À bien des égards, la Marche pour l'égalité et contre le racisme (15 octobre-3 décembre 1983) constitue un événement majeur de l'histoire de l'immigration en France, non seulement parce qu'elle érode le fameux « mythe de retour » des immigrés dans leur pays d'origine¹, mais aussi parce qu'elle symbolise l'apparition des « jeunes immigrés » dans l'espace public. Le processus ayant abouti à l'organisation de cette Marche plonge ses racines dans les fortes tensions sociales internes au quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône), qui a été le théâtre, durant l'été 1981 et en mars 1983, de violents affrontements entre les « jeunes des cités » et les forces de police.

Nous avons cherché à renouveler l'analyse de la Marche pour l'égalité par la consultation d'archives publiques (cabinet du préfet de police de Lyon, municipales, etc.) et privées (associations, militants, etc.) inédites, et la réalisation d'entretiens avec des acteurs-clés de la Marche qui jusque-là étaient restés silencieux. Ce renouvellement analytique passe aussi par une problématisation alternative au paradigme de l'assimilation-intégration, qui cherchait à envisager l'action collective des jeunes des Minguettes comme une cause, un facteur ou une conséquence du processus d'assimilation à la société française².

En effet, il s'agit plutôt d'étudier les conditions de possibilité de la Marche sous le prisme de l'articulation entre les phénomènes émeutiers et les logiques de mobilisation ou, autrement dit, l'articulation entre violence physique illégitime et organisation politique légitime. L'objectif est d'interroger l'opposition entre le domaine de l'« infrapolitique »³ et ce qui relève de l'action faisant sens pour les organisations

¹ Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

² Adil Jazouli, *L'action collective des jeunes maghrébins de France*, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1986 ; Didier Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, n° 28, 1987, p. 287-318 ; François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

³ Gérard Mauger et Claude Fossé-Poliak, « La politique des bandes », *Politix*, n° 14, 1991, p. 27-43 ; Gérard Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Broissieux, Éditions du Croquant, 2006.

collectives (associations, syndicats, etc.), tout en évitant les interprétations misérabilistes et populistes des discours et pratiques des classes populaires⁴. Autrement dit, cette problématisation n'est pas une forme de réhabilitation des phénomènes émeutiers leur conférant *a priori* un sens politique, mais pose la question de la définition de la frontière du « politique »⁵.

Dans cette perspective, l'exemple de la création de l'association SOS Avenir Minguettes est particulièrement intéressant puisqu'il s'agit d'une association fondée dans le sillage des rébellions⁶ de mars 1983 à Vénissieux, auxquelles certains membres de l'association ont participé. Alors que les émeutiers sont généralement considérés, selon l'expression de Pierre Bourdieu, comme un « groupe parlé », on observe, dans ce cas, la construction d'un discours subalterne par d'anciens émeutiers et il est possible, grâce aux archives disponibles, de reconstruire *a posteriori* les choix auxquels ils ont dû faire face dans leur confrontation avec les forces de police.

Pour saisir l'articulation entre phénomènes émeutiers et action politique, l'attention sera moins portée sur la Marche en tant que telle, que sur les événements l'ayant précédée : la rébellion de mars 1983 et la grève de la faim qui s'ensuivit. Il s'agit d'abord de revenir sur les origines des rébellions des Minguettes, en mobilisant le concept éliasien⁷ de « configuration »⁸ et l'analysant comme une forme d'insubordination. On essaiera ensuite d'analyser les logiques sociales de l'engagement

⁴ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Hautes Études, Gallimard/Seuil, 1989.

⁵ Pour une réflexion analogue s'appuyant sur d'autres terrains d'enquête, voir l'ouvrage dirigé par Lionel Arnaud et Christine Guionnet, *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, ainsi que les communications du colloque « La politique informelle en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècle) » organisé à l'université de Bretagne Sud (Lorient) les 16 et 17 décembre 2009.

⁶ On envisage les phénomènes émeutiers de la région lyonnaise (Michelle Zancarini-Fournel, « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2004, p. 119-127) comme des formes de rébellion, définie comme une « opposition individuelle ou collective à l'exécution d'un ordre » (Jean Nicolas, *La rébellion française : mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Gallimard, 2008, p. 30).

⁷ Voir le dossier *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, dossier « Norbert Élias et le XX^e siècle. Le processus de civilisation à l'épreuve », n° 106, 2010.

⁸ Norbert Élias entend par configuration « la figure toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les réactions réciproques. [...] Cette configuration forme un ensemble de tensions. L'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique est une interdépendance en tant qu'alliés, mais aussi en tant qu'adversaires. Le concept de configuration s'applique aussi bien aux groupes relativement restreints qu'aux sociétés formées par des milliers ou des millions d'êtres interdépendants. Qu'il s'agisse de professeurs et d'élèves dans une classe, de médecins et de patients dans un groupe thérapeutique [...], tous forment ensemble des configurations relativement transparentes ; mais les habitants d'un village, d'une grande ville, ou d'une nation forment, eux aussi, des configurations, bien que celles-ci ne soient pas directement perceptibles du fait de la plus grande longueur et différenciation des chaînes d'interdépendance qui y relient les hommes. À partir de là, on peut essayer de saisir indirectement les particularités de ces configurations complexes par l'analyse des chaînes d'interdépendance » (Norbert Élias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 1991, p. 157 et suiv.).

des membres de SOS Avenir Minguettes, qui passe de l'action émeutière à l'usage de répertoires d'action non-violents.

Retour sur la rébellion de mars 1983

Pour comprendre l'usage de la violence physique par les habitants du quartier des Minguettes au début des années 1980, il est certes important de souligner les facteurs sociaux tels que la concentration de la pauvreté, la déstructuration de la classe ouvrière, le chômage massif, la ségrégation spatiale, le racisme, etc.⁹ Cependant, il est difficile de l'analyser sans l'inscrire dans une configuration sociale et politique et les rapports de force qui structurent le quartier, en particulier entre les jeunes et la police. De ce point de vue, on peut faire l'hypothèse que les émeutes des Minguettes s'expliquent en grande partie par la rupture d'un certain équilibre dans les relations entre jeunes et police. Cet équilibre précaire reposait jusqu'alors sur l'existence de deux formes d'institution sociale : un espace relativement autonome où les jeunes, parfois formés en bandes, peuvent se rencontrer, manger et discuter entre eux à l'abri du regard extérieur (famille, corps enseignant, éducateurs, police), et un corps policier dont l'action contre la délinquance est légitimée et acceptée par les habitants du quartier tant qu'elle n'est pas perçue comme une attaque à leur dignité ou à leur honneur social.

Tous les témoignages recueillis et les rapports du commissariat de Vénissieux montrent que, de la construction des premières tours à la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980, il existe un faible niveau de violence entre habitants, et que le niveau de délinquance n'est pas très élevé. Cette période historique est souvent évoquée avec nostalgie parce qu'il existait, selon les acteurs de l'époque, une sorte d'« esprit de village » où les relations entre les individus et familles, aux origines diverses, étaient relativement pacifiées. C'est en ce sens que l'on peut parler d'un fragile équilibre dans les relations sociales. Bien que des tensions entre les habitants apparaissent dès le début des années 1970, il s'est construit aux Minguettes une sorte de *modus vivendi* où la qualité des relations sociales n'est pas encore affectée par les divisions internes aux classes populaires.

Les jeunes des Minguettes se sont ainsi appropriés certains espaces urbains dont une des fonctions consistait à les soustraire au regard des différentes formes d'autorité. Ils se retrouvent notamment dans la cafétéria Casino du centre commercial Vénissy, dans le local mis à disposition par le bailleur social Logirel au pied de la tour n° 10 du quartier Monmousseau et au snack *L'Ami Burger*. L'appropriation de ces espaces publics est parfaitement bien illustrée par l'affiche du 5^e Festival des travailleurs immigrés, organisé à la Bourse du travail de Lyon les 28 et 29 mai 1980 (*ill. 1*). Dessinée par

⁹ François Dubet, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987 ; Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

un membre ou sympathisant du groupe *Zaâma d’Banlieue*¹⁰, elle montre comment la présence policière dans le quartier peut être perçue comme une forme d’intrusion, à la fois physique et symbolique, dans des lieux publics dont, justement, une des fonctions sociales est de se soustraire au regard des formes d’autorité.



III. 1 : Affiche du 5^e Festival des travailleurs immigrés, Bourse du travail de Lyon, 28-29 mai 1890.

Cette configuration favorise l’émergence de « bandes », peu structurées et constituées d’amis du même quartier, qui se distinguent des « blousons noirs »¹¹ par leur origine sociale et leur lieu d’habitation. La bande la plus « célèbre » est celle de Monmousseau,

¹⁰ Foued Nasri, « Permanences, continuité et ruptures dans les mobilisations associatives des “héritiers de l’immigration” dans l’agglomération lyonnaise. De *Zaâma d’Banlieue* aux Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue ». Communication au séminaire « Immigrés en luttes », ENS de Lyon, 8 avril 2009.

¹¹ Marwan Mohammed et Laurent Mucchielli (dir.), *Les bandes de jeunes, des « Blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, 2007.

dont les « leaders » sont Amar Djäidja et Frédéric Henry. Selon plusieurs acteurs du quartier, cette bande bénéficie du soutien d'une partie de la population des Minguettes qui les aide occasionnellement, d'une manière ou d'une autre, à fuir la police. Petit à petit, une sorte de mythe populaire, *a fortiori* imaginaire et parfois exagéré, s'est construit : celui d'un Amar Djäidja « Robin des bois » ou « délinquant au grand cœur » qui vole aux riches pour distribuer aux pauvres.

« [Amar Djäidja] avait même un côté Robin des Bois pour le quartier. Je me souviens une fois où il avait cambriolé je ne sais plus quel magasin de nourriture, un magasin du type Casino. Et le lendemain dans l'immeuble, [...] [quand] quasiment l'ensemble des habitants [...] ouvraient leur porte, il y avait devant leur porte un paquet de café, une bouteille d'huile [petit rire]. Il avait aussi ces côtés-là. Je me souviens qu'à une époque, il avait fait la distribution de survêtements à tous les gamins de son quartier [...]. Mais bon, ça restait quand même de la délinquance et on va dire qu'il était un peu aux portes [...] du banditisme. [...] Il n'a pas été un vrai bandit mais en même temps... »

Entretien avec Djamel,
membre de SOS Avenir Minguettes,
Vénissieux, 18 novembre 2008.

Ainsi, à partir de la fin des années 1970, la police a l'impression, réelle ou supposée, que le territoire des Minguettes n'est plus sous contrôle, non pas parce que le niveau de délinquance augmente, mais parce que certains suspects réussissent à lui échapper. Et l'un des moyens les plus efficaces à la disposition de la police pour lutter contre la délinquance et obtenir des renseignements est la menace d'expulsion des étrangers. Or, après la grève de la faim contre les expulsions menée par Christian Delorme, Jean Costil et Hamid Boukhrouma en avril 1981¹², le gouvernement socialiste nouvellement élu décide de suspendre les expulsions des jeunes étrangers (mai-juin 1981). Du coup, la police de Vénissieux s'est sentie « trahie » par le gouvernement et, lors d'une entrevue en juillet 1981 avec le maire communiste de Vénissieux Marcel Houël, le préfet de police Jean Chevanche exprime le ressentiment de ses troupes : « La suspension des expulsions ne peut que rendre plus difficile l'action des services de police ; aucune menace ne pèse sur les malfaiteurs étrangers. On assiste d'ailleurs à un retour massif des délinquants expulsés. »¹³ Tout se passe comme si la suspension des expulsions, et donc la disparition d'un levier important dans la configuration sociale, avait bouleversé l'équilibre des rapports de force entre les jeunes, la petite délinquance et la police. On peut alors considérer que ce déséquilibre débouche sur la succession d'incidents mineurs qui dégénèrent durant les rébellions de l'été 1981 et de mars 1983.

¹² Lilian Mathieu, *La double peine. Histoire d'une lutte inachevée*, Paris, La Dispute, 2006, p. 83-117.

¹³ Archives départementales du Rhône (ADR dans les notes suivantes), 2230W09. Compte rendu de l'audience accordée par M. Jean Chevanche, préfet délégué pour la police, à M. Marcel Houël, maire de Vénissieux, le 1^{er} juillet 1981.

De ce point de vue, il est intéressant de revenir sur la chronologie précise de cette seconde rébellion, qui est à l'origine de l'organisation d'une grève de la faim par les jeunes du quartier, de la création de l'association SOS Avenir Minguettes et, plus tard, de la Marche pour l'égalité. Le 20 mars 1983, un jeune de Monmousseau, Kamel Lazhar, est arrêté dans la rue par la police municipale parce qu'il aurait correspondu au signalement d'un suspect auteur d'un cambriolage. Lazhar refuse de monter dans la voiture (les policiers ne disposent pas de mandat) et se rend ensuite à la cafétéria Casino. Décidés à le ramener au poste et vraisemblablement remontés par son refus de les suivre, les policiers pénètrent dans la cafétéria et plusieurs témoignages indiquent des actes de violence disproportionnés. Quatre personnes sont embarquées et Lazhar est condamné à trois mois de prison, non pas pour le cambriolage (la confrontation l'a innocenté), mais pour outrages et rébellions dans la cafétéria. Le lendemain, le 21 mars, deux équipes de police, travaillant sur deux enquêtes différentes et sans se coordonner, investissent le quartier pour perquisitionner le local de la tour n°10 (que l'on soupçonne de contenir de la marchandise volée). C'est à ce moment-là que les affrontements avec les habitants, et non plus seulement les jeunes, démarrent, que le cycle de la violence se perpétue durant plusieurs jours et qu'un jeune de Monmousseau, Antonio Bafunta *alias* « Tunch », est arrêté par la police.

À travers cette rapide chronologie, on peut discerner l'enchaînement des événements : 1) l'insubordination de Lazhar, fondée parce qu'il se sait innocent, provoque le ressentiment de la police exacerbé par le sentiment d'impuissance face à la suspension des expulsions ; 2) la police intervient brutalement dans la cafétéria puis dans le local, qui sont les rares espaces d'autonomie où les jeunes peuvent se retrouver entre eux ; 3) Lazhar est arrêté puis condamné non pas pour le cambriolage, mais pour son insubordination. Tous ces éléments participent à ce que les habitants de Monmousseau, jeunes et moins jeunes, considèrent que leur honneur et leur dignité ont été bafoués par les agissements de la police. Compte tenu de ce sentiment d'humiliation collective, l'équilibre qui s'était établi est rompu et, pour les habitants, ne mérite plus d'être maintenu. Il semble donc que l'usage de la violence physique doit beaucoup à l'évolution des rapports de force qui a remis en cause le fragile équilibre des Minguettes¹⁴.

Ainsi, si on analyse la rébellion de 1983 comme une configuration sociale, on est confronté à un véritable paradoxe. D'un côté, on pourrait objectivement lui accorder un *sens politique* dans la mesure où elle s'inscrit dans des relations de pouvoir, qui véhiculent des formes de domination et d'insubordination, et où elle trouve sa source

¹⁴ Il serait intéressant d'approfondir l'analyse de la rupture d'équilibre pour expliquer les phénomènes émeutiers en effectuant une comparaison systématique des nombreuses rébellions urbaines en France (voire à l'étranger) entre le début des années 1970 et la rébellion d'octobre-novembre 2005. On pourrait peut-être dégager un modèle général d'explication ou un schéma configurationnel qui, au-delà des facteurs structurels (les « classiques » raisons de la colère), semble s'articuler autour de trois grandes séquences temporelles : 1) Acte d'insubordination, d'insoumission ou d'opposition à l'exécution d'un ordre (refus d'arrestation, fuite, « outrage et rébellion », etc.) ; 2) Action policière perçue comme injuste, notamment lorsqu'elle porte atteinte à la vie (mort), à la dignité (formes d'humiliation) et à l'autonomie d'espaces sociaux (café de quartier, local associatif, mosquée, etc.) ; 3) Action des « jeunes des cités » : choix stratégique entre violence et non-violence, effectué en fonction des trajectoires des émeutiers, de la configuration et de la relation entre le monde des bandes et l'espace des mobilisations.

dans la contestation de l'exercice du monopole de la violence légitime par l'État et des pratiques policières perçues comme injustes. Mais, de l'autre, les acteurs de l'émeute ne lui accordent pas forcément de sens politique, et ont tendance à rejeter le qualificatif « politique ». En effet, leur définition du politique correspond généralement au sens traditionnel du terme et ne distingue pas la chose politique du champ politique. Leur rapport au politique reproduit une structure d'opposition caractéristique des classes populaires telle que l'avait identifiée Richard Hoggart : un « nous » populaire, authentique, sans compromissions, etc., qui s'oppose à un « eux » politique, bourgeois, sale, compromis, etc.

Pire, si l'on peut dire, ce paradoxe persiste même lorsque les anciens émeutiers utilisent les répertoires d'action légitimes tels que la grève de la faim ou la manifestation, puisqu'eux-mêmes se déclarent alors « a-politiques »...

« Quand je pense à tous ces jeunes qui ont trouvé la mort... j'ai les boules ! Je ne suis pas un politique, je ne demande qu'une chose : qu'on arrête de tirer, qu'"ils" rengainent leurs armes ! »¹⁵

Ainsi, le sens de la rébellion, mais aussi le sens de l'action collective, ne sont évidents ni pour les acteurs ni pour le chercheur qui peut essayer de comprendre ce paradoxe à défaut de le résoudre. Et l'un des moyens pour le faire consiste à analyser les logiques sociales de l'engagement des membres de SOS Avenir Minguettes, qui passent de l'action émeutière à l'action politique légitime. Ce passage de la frontière du politique permet de soulever trois questions : qu'est-ce qui distingue les membres de l'association par rapport aux « jeunes » du quartier en général et aux émeutiers en particulier pour qu'ils s'investissent dans l'action politique légitime ? Comment s'est opéré le choix d'un mode d'action non-violent ? Et quelle est la nature du discours élaboré par ces novices en politique ?

Espace des « bandes » – espace des mobilisations

Pour répondre à la première question, il faut d'abord rappeler que les membres officiels de SOS Avenir Minguettes sont Toumi Djäidja, Farouk Sekkaï, Mohamed Khira, Patrick Henry, Djamel Mahamdi et Mohamed Ouzazna, mais il faut au moins ajouter les noms de Djamel Atallah, Farid Arar, Farid Lazhar, Brahim Rezazgua. Ceux-ci ont été activement soutenus par des proches ou des habitants du quartier comme Dalila Mahamdi, Toufik Kabouya, Sif Guerdi, etc. La plupart des membres de l'association partagent des caractéristiques et des trajectoires sociales communes : jeunes garçons nés au début des années 1960, de nationalité algérienne ou française (pour les enfants de parents français ou de rapatriés d'Algérie), père ouvrier, mère au foyer, sortie prématurée du système scolaire ; certains ont un CAP ou un BEP de tourneur, carreleur, plombier, miroitier, etc., obtenu parfois dans des établissements spécialisés ; la plupart sont au chômage en 1983. Ils sont le produit du processus de désouvriérisation des classes populaires, en ce sens qu'ils ne sont pas passés par les institutions

¹⁵ Toumi Djäidja, cité dans *Libération*, 28 novembre 1983.

d'encadrement ouvrier et ne trouvent pas dans leur univers immédiat des lieux de socialisation politique.

Mais il y a une caractéristique qui semble déterminante dans le processus de légitimation de l'action politique : la position dans la fratrie. En effet, il me semble que ce n'est pas un hasard si les fondateurs de SOS Avenir Minguettes sont les « petits frères » des « personnalités » du quartier : Amar Djaïdja, grand frère de Toumi, Frédéric Henry, grand frère de Patrick, etc. Si on porte une attention particulière aux trajectoires, on se rend compte de l'importance des interactions pouvant exister entre deux mondes qu'apparemment tout oppose : le « monde des bandes » et l'espace des mobilisations. Mon propos ne vise pas à mythifier une improbable vertu politique attribuée aux actes délictueux, ni à criminaliser les mobilisations dans les quartiers populaires, mais à mettre en lumière les formes de transfert d'un espace à un autre.

De ce point de vue, on peut avancer l'idée que le « capital de sympathie » et la « légitimité sociale » dont bénéficient les « grands frères » ont pu être « reconvertis » au profit des « petits frères » dans l'action politique. Ceux-ci ont en quelque sorte mobilisé un capital social « endogène » au quartier des Minguettes, que l'on peut appeler « réputation », « autorité respectée », afin de construire une action collective. Cette autorité ou ce respect ne se sont pas construits sur la base de la peur ou de la crainte, mais sur la conscience des habitants que ces individus constituent une sorte de « génération sacrifiée » et qu'ils paient en quelque sorte individuellement ce que les habitants subissent collectivement. Autrement dit, les jeunes de SOS Avenir Minguettes se sont sentis investis d'une responsabilité collective et autorisés à agir en prenant appui symboliquement sur ces figures d'autorité.

Le choix des armes : violence ou non-violence ?

Ensuite, la question qui se pose est celle du « choix des armes » : pourquoi ont-ils choisi de faire une grève de la faim, puis une Marche pour l'égalité, et de ne pas continuer l'action émeutière ? Il faut tout d'abord souligner le fait que la pratique de la grève de la faim n'était pas pour eux un mode d'action inconnu. Héritée des prisonniers politiques algériens pendant la guerre d'indépendance, cette pratique était courante en prison pour demander de meilleures conditions de détention ou protester contre la future expulsion des doubles peines. La grève de la faim faisait donc partie de leur univers des possibles.

Mais cette potentialité n'était pas évidente puisque, selon le président de SOS Avenir Minguettes, « [le choix de faire une grève de la faim] n'était pas unanime. Mais [pour] une bonne partie de ceux qui devaient prendre d'une certaine façon la décision du choix des actions à mener... il s'est avéré que c'était [...] la voie de la sagesse »¹⁶. Du point de vue de « ceux qui devaient prendre la décision », la violence physique était considérée comme une impasse parce que, « en réalité, ils nous collaient à la peau l'idée qu'on était voyous, violents, en marge de la société [...]. C'était déjà partir avec

¹⁶ Entretien avec Toumi Djaïdja, Lyon, 18 décembre 2009.

ces handicaps... [Si on] rajoute encore de la violence, d'une façon ou d'une autre, elle se retourne contre nous. Le rapport de force était défavorable, c'était évident. La presse commençait à monter en épingle, juste avant la grève de la faim, que les fondements mêmes de la République étaient peut-être en danger, que la société française était en danger par le biais de ces banlieues qui sont en marge de la société. [...] Ils avaient monté, [...] vendu le truc tellement bien que, en réalité, il n'y avait pas d'autre alternative que de procéder de la sorte, c'est-à-dire de la non-violence. C'était même impératif à mon avis parce qu'on partait au casse-pipe ».

La potentialité de l'action non-violente s'est donc actualisée en raison d'une analyse pragmatique de la configuration où les jeunes de cités, la police, les médias, les associations de soutien aux immigrés et le champ politique, à l'échelle locale et nationale, sont liés par des relations d'interdépendance. Ainsi, la stratégie non-violente implique des répertoires d'action jugés plus « efficaces » que l'action émeutière violente pour lutter contre la brutalité policière. Ces ex-émeutiers sont en effet arrivés à la conclusion que le rapport de force avec la police locale leur était défavorable dans le cadre d'une bataille de rue. Par le recours aux modes d'action légitimes, ils font ainsi d'une pierre deux coups : non seulement ils « court-circuitent » les moyens dont disposent la police pour emporter la partie (l'arrestation, la garde à vue, la poursuite judiciaire, voire l'emprisonnement), mais ils renversent l'image stigmatisante du « jeune délinquant violent ». Autrement dit, le recours à l'action non-violente coïncide avec une forme de « sagesse » populaire fondée sur le constat pragmatique de l'inégalité du rapport de force, et permet de renverser le stigmate du délinquant violent et participe à « désarmer la police » symboliquement.

Par ailleurs, le basculement de l'action émeutière à l'action politique légitime résulte en partie de l'alliance opérée avec les militants chrétiens et non-violents : Christian Delorme, arrivé sur les lieux dès le 21 mars 1983, et Jean Costil, tous deux permanents de la Cimade. La question de l'influence de Delorme sur les jeunes de SOS Avenir Minguettes a fait couler beaucoup d'encre, que ce soit pour louer sa supposée capacité à les détourner de la violence ou pour disqualifier les jeunes « ouailles » qui se seraient détournées de leur radicalité au profit d'un discours « œcuménique ». Cette dernière critique était formulée par une partie du mouvement autonome naissant des « jeunes immigrés », en particulier par les militantes lyonnaises de Zaâma d'Banlieue qui accusaient à l'époque SOS Avenir Minguettes d'être « manipulé par les curés ».

Sans parler de pacification ou de récupération, il me semble plus pertinent de parler de *convergence stratégique*. Si le choix de basculer de l'action émeutière à l'action politique légitime s'explique par la conscience d'un rapport de force inégal avec les forces de police, le sens de l'action non-violente est relativement différent pour ces hommes d'Église. En effet, pour ces militants chrétiens, la non-violence relève non seulement d'une stratégie politique mais aussi d'un principe éthique et religieux puisque, de leur point de vue, la grève de la faim revêt une dimension sacrificielle et purificatrice ; dimension qui était complètement étrangère à la démarche des jeunes des Minguettes... Ainsi, ces jeunes et ces militants chrétiens convergent bien dans l'action non-violente, mais en ayant emprunté des chemins tout à fait différents.

Du « groupe parlé » au « groupe qui parle »

La dernière question porte sur le discours produit par SOS Avenir Minguettes et le sens qu'il donne à leur action. L'enjeu scientifique est de taille puisque les anciens émeutiers prennent rarement la parole dans l'espace public et peuvent constituer un « groupe parlé ». En effet, le discours visant à donner un sens aux émeutes est généralement produit par des acteurs extérieurs, qui s'engagent dans une lutte de qualification ou de disqualification de l'émeute.

Par ailleurs, l'analyse du discours subalterne doit faire face à deux principaux obstacles. Le premier relève de l'inexistence et/ou de l'accès difficile aux sources archivistiques. Le second est relatif aux problèmes que pose l'interprétation du « texte public ». En effet, comme l'avait souligné James Scott¹⁷, si on prend le texte public au pied de la lettre, on risque de ne pas prendre en compte les effets de censure et l'usage stratégique du discours public par les dominés, qui peuvent paraître consentir publiquement à leur domination.

Si l'on s'intéresse seulement au discours produit au moment de l'émeute de 1983, et non au discours rétrospectif plusieurs années après, on ne dispose pour l'instant que d'un tract ronéotypé qui semble avoir été écrit par les jeunes des Minguettes, datant de fin mars 1983 et rédigé sous la forme d'un poème en prose :

« Monmousseau est un quartier des Minguettes,
 Où tous les jeunes aiment s'amuser et se rencontrer,
 Non il n'est pas un repère [*sic*] de bandits,
 Mais un quartier parmi d'autres,
 Où la vie est possible,
 Un jour pourtant la *presse* en a fait
 Son horrible réputation,
 Sans nous comprendre, sans nous aimer,
 Et nous ne sommes pas d'accord,
 Aujourd'hui, nous préparons un nouveau départ,
 Un nouvel espoir pour tous.
 Vive Monmousseau.

Mohamed, Djamel, Toumi, Patrick, Farouk, Minouche, Rachid, Kamel, Farid et tous les autres qui avez *lutté* et souffert pour qu'il y ait une meilleure *justice* et une vie plus humaine sur le quartier.

C'est aussi pour vous que vous vous êtes *battus*.

¹⁷ James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

Comme vous, nous ne sommes pas épargnés par le *rejet*, le *racisme* et l'*injustice*.

Nous espérons avec vous ; la *dignité* à laquelle nous avons tous droit.

Nous construirons avec vous un quartier indestructible.

Vous n'êtes pas des loubards, vous avez prouvé votre *désir de vivre* comme tout le monde. »¹⁸

Ce tract s'adresse non seulement à l'opinion publique pour dénoncer le discours médiatique stigmatisant le quartier, mais surtout, et c'est le plus intéressant, aux émeutiers des Minguettes eux-mêmes. Ceux-ci ne sont pas qualifiés d'émeutiers mais de « combattants » pour la « dignité » et la « justice » et contre le « rejet et le racisme ».

Ce discours de départ est ensuite reformulé sous l'influence des militants de soutien à travers la pétition des grévistes de la faim demandant au Premier ministre Pierre Mauroy, le 1^{er} avril 1983, qu'il agisse « pour que de nouvelles relations s'instaurent entre la police, la justice et les jeunes d'origine immigrée » en mettant sur pied une « commission d'enquête » ; qu'il prenne « l'initiative d'un grand chantier de réhabilitation du quartier Monmousseau » ; et qu'il reconnaisse « le droit au logement pour tous » en créant de nouveaux logements sociaux. C'est ainsi que les statuts de l'association SOS Avenir Minguettes, déposés à la préfecture du Rhône le 27 avril 1983, ont été rédigés en collaboration avec plusieurs militants de soutien, dont le sociologue Alain Battaguy. Ceux-ci déclarent que son objectif est de :

« 1) Favoriser de *meilleures relations entre tous les habitants* des différents quartiers de la ZUP de VÉNISSIEUX, dans la *reconnaissance* à part entière des droits des jeunes Immigrés et Français et une *juste application des lois* civiles et pénales françaises. L'association s'emploiera tout particulièrement à agir pour que les institutions répressives de l'État ne sanctionnent pas sur la base de *préjugés sociaux et ethniques*.

2) Faire prendre en charge la *réhabilitation* et le désenclavement des divers quartiers des Minguettes par les habitants eux-mêmes, à commencer par la réhabilitation du quartier Monmousseau, en collaboration avec l'État et les collectivités locales. L'association cherchera :

– à faciliter l'*insertion sociale et professionnelle* des jeunes par la recherche et la création d'emplois à durée limitée ;

– à participer activement à tous les projets et à toutes les opérations tendant à *développer la vie sociale* dans les quartiers et à en *transformer l'image de marque*, en faisant valoir le savoir-faire, les initiatives et les projets des jeunes et des habitants ;

3) Favoriser la mise en place de structures d'*économie sociale* sur les Minguettes, pour la participation des jeunes chômeurs, *Français et Immigrés*, aux chantiers de réhabilitation. »¹⁹

¹⁸ Archives privées de Salika Amara. Tract ronéotypé, s.d. [mars 1983]. Je souligne.

¹⁹ Je souligne.

On voit qu'entre le tract ronéotypé, la pétition et les statuts de l'association, le discours a considérablement évolué. Le tract a été rédigé par les jeunes pour les jeunes après la rébellion, tandis que la pétition et les statuts ont été écrits en collaboration avec les militants de soutien respectivement pour le Premier ministre et pour la préfecture. On est passé d'un discours d'indignation générale à un discours revendicatif relativement précis ; passage qui s'explique par les contraintes propres au champ politique, dont les règles du jeu nécessitent la mobilisation d'un vocabulaire spécifique.

Mais ce qui me semble le plus intéressant, c'est la *grammaire commune* à ces différents textes publics ; grammaire qui s'articule autour des catégories de « justice » et de « reconnaissance ». Bien que l'un donne un sens à de l'« infrapolitique » et que les deux autres s'inscrivent clairement dans l'espace des mobilisations et du champ politique, il apparaît que, du point de vue des membres de SOS Avenir Minguettes, le sens de l'action émeutière ne semble pas différer radicalement du sens de l'action politique légitime. Ainsi, l'opposition entre l'action émeutière et l'action politique non-violente, dont les sens seraient tout à fait différents, est remise en cause par cette continuité discursive. La frontière du politique n'est pas donc pas aussi étanche parce que, de leur point de vue, il n'y a pas de rupture de sens.

En conclusion, l'exemple de la rébellion de 1983 et du sens que lui confèrent les jeunes de SOS Avenir Minguettes permet d'interroger la frontière du politique pour au moins deux raisons. D'une part, il permet de mettre en évidence le paradoxe d'une action objectivement politique, qu'elle soit violente ou non-violente, mais qui n'est pas qualifiée comme telle par les acteurs. Le risque pour le chercheur est donc d'imposer sa propre grille d'analyse sans prendre en compte les manières de penser des acteurs. Mais, d'autre part, le rejet du terme « politique » par les acteurs est en quelque sorte contredit par leurs propres pratiques et discours. En effet, leur discours mobilise un ensemble de concepts et de valeurs qui les font, de fait, participer à la lutte de définition du monde social et les font rentrer de plain-pied dans la sphère politique.